

LA GUERRE DE DEMAIN... LES AVIONS. Encore des avions.

C'est un fait indéniable — toute la presse a été d'accord à ce sujet... Les Allemands ont remporté un succès en Norvège.

Sans vouloir sous-estimer la valeur guerrière de l'Allemagne, sa stratégie et sa technique, il faut reconnaître que son succès a été beaucoup facilité par l'occupation anticipée du territoire norvégien et par l'utilisation immédiate des bases aéro-navales et norvégiennes.

Mais, dans cette guerre de Scandinavie, une fois de plus, l'aviation a joué le rôle principal.

Les avions de transport ont pu débarquer des troupes ; les avions de bombardement harceler les convois et, rotant à basse altitude, mitrailler les détachements alliés.

Il apparaît donc clairement, à la lumière des événements de Scandinavie, que l'aviation demeure une arme redoutable dans l'offensive comme dans la défense.

Demain, sur les nouveaux champs de bataille où s'allumera l'incendie, dans les plaines de Hollande, de Belgique, et ailleurs... le fleau du mal, hélas ! continuera encore sa destruction — les avions d'acier, déployant leurs ailes par milliers, feront de profonds ravages.

Sur terre, le fantassin, le pionnier et même l'artilleur évolueront difficilement les rafales de mitrailleuses ; les points stratégiques seront soumis à de rudes bombardements ; les avions seront putrés par les bombes.

Sur mer, quoique l'objectif

soit plus difficile à atteindre, les avions seront sans cesse harcelés et menacés de destruction.

La population civile pourra connaître, elle aussi — puis-que le montre allemand ne respecte rien — les efforts démentis de l'aviation.

Dans la guerre moderne, l'aviation est devenue un élément important qui contribue au succès.

Tout l'effort actuel, en France, doit donc être porté sur l'aviation.

Nous avons une grande et solide armée, bien encadrée, une artillerie de tout premier ordre, une marine puissante, capables de faire face à toutes les éventualités.

Auons aussi une flotte aérienne digne de notre armée de terre et de mer.

Construisons, sans cesse, des avions d'acier.

Que le ciel soit sillonné dans tous les sens. Que leurs ailes protègent s'étendant au nord, à l'est, au sud, partout où l'ennemi hâtivement voudra foncer pour faire des victimes ; partout où la Liberté sera menacée.

De la puissance de notre aviation dépend notre sécurité ; de sa supériorité, la durée de la guerre.

Plus nous serons forts dans les airs, plus facilement nous pourrions riposter aux coups de l'adversaire ; plus vite nous atteindrions son prestige et son moral.

Des avions, encore des avions, tel doit être le mot d'ordre de nos dirigeants et de nos chefs !

Francis PRAT.

LES VŒUX

Voici les vœux déposés au cours de cette session :

DOCTEUR FIE

Allocations militaires. — Considérant le retard apporté à la délivrance des titres d'allocations militaires ;

Etmet le vœu que des mesures soient prises afin de mettre un terme aux récriminations des bénéficiaires.

Pour une amélioration des transports. — Considérant les difficultés de transport dans le canton de La Charité, par suite de la cessation de services d'autobus et de la détérioration d'autres services ;

Etmet le vœu que des pourparlers soient engagés avec des transporteurs pour desservir les communes du canton de La Charité, ainsi que quelques communes limitrophes du canton de Pouilly-sur-Loire.

(Ce vœu est signé, également, du docteur Sébillotte.)

Pour la réfection de nos routes. — Considérant l'état de nos routes et chemins détériorés par l'hiver et un manque d'entretien, par suite de la pénurie de la main-d'œuvre spécialisée ;

Etmet le vœu que des congés temporaires soient accordés aux agents du service vicinal appartenant à la deuxième réserve.

Vœu en faveur des chefs de famille mobilisés sans ressources. — Considérant l'impossibilité, pour nos habitants des campagnes, de subvenir aux frais résultant de la maladie et de la maternité, même s'ils bénéficient de prestations des assurances sociales ;

Etmet le vœu que les commissions cantonales prennent en considération les demandes formulées par les familles des mobilisés, en vue d'être inscrites, pendant la durée de la guerre, sur les listes d'assistance médicale gratuite.

Surenchère des approvisionnements en viande. — Considérant les prix élevés des approvisionnements en viande sur les prix d'achat de l'intendance ;

Considérant que le décret du 10 septembre 1939 reste lettre morte par suite des restrictions apportées à ce décret par l'article 2 ;

Etmet le vœu que le ministre du Ravitaillement prenne des mesures en vue de mettre un terme aux récriminations justifiées des consommateurs.

(Ce vœu est signé, également, par M. Marcelot.)

Classement de l'Accotin. — Considérant la validité de l'arrêté du 6 avril 1939, modifiant l'arrêté du 24 décembre 1936, qui a classé les cours d'eau en deux catégories ; première catégorie habitée par les salmonides ou espèces prédominantes ; 2e catégorie habitée par les cyprinides ou espèces prédominantes ;

Considérant que l'Accotin, ruisseau sur le Nohain, en amont du bief de Sully-la-Tour, a toujours été considéré, jusqu'ici, comme ruisseau de la première catégorie ;

Considérant que, de lavis de la société de pêche « La Truite », il n'existe aucun cyprinide dans cette dérivation du Nohain ;

Etmet le vœu que l'Accotin soit classé comme cours d'eau de première catégorie.

Classement des hôpitaux dans la catégorie des services publics. — Le conseiller général soussigné émet le vœu que les hôpitaux soient classés dans la catégorie des services publics, devant subir aucune réduction d'allocation de combustibles sur les besoins réels.

M. GUENY

Présente des vœux pour que des équipes de bûcherons anavies à des équipes agricoles soient mises à la disposition de bois qui pourraient exploiter les coupes de septembre, voire même également, si le nombre en est trop réduit et que les communes rurales puissent réquisitionner sur leurs territoires le chauffage nécessaire à leurs habitants, au même titre que les usines travaillant pour la Défense nationale.

« Pour que cessent les injustices existant entre d'une part, l'allocation militaire touchée par une femme de mobilisé du département et, d'autre part, les avantages réservés aux régés, des allocations militaires, logement et chauffage, qui sont accordés à l'épouse d'un combattant ; et que les règlements édictés par le Comité départemental de la main-d'œuvre soient semblables à ceux des autres départements. »

HOMMAGE DE GRATITUDE AUX ARMÉES

M. Potin présente le vœu suivant :

Le Conseil général de la Nièvre adresse son salut affectueux et l'hommage de sa gratitude reconnaissante aux armées de terre, de mer et de l'air, ainsi qu'à leurs chefs.

Après observation du docteur Fie, ce vœu est ainsi complété :

Le salut, également, dans un sentiment profond de solidarité et d'un bon pour la lutte commune, la nation française tout entière associée à ses alliés, la Grande-Bretagne, la Pologne méritée et l'Ériquoie Norvège.

M. Henri CHOMET

Présente des vœux pour que l'autorité militaire mette à la disposition des marchands de bois et des propriétaires qui en feraient la demande, des hommes qualifiés afin que soit constitué l'approvisionnement en bois indispensable à l'hiver prochain.

« Pour que cessent les inéga-

Le conseil général de la Nièvre Nevers et la Région

Le communiqué d'il y a 25 ans

Dans l'ouvrage allemand enligné hier, nous avons fait une certaine de prisonniers.

« Dans l'ouvrage allemand enligné hier, nous avons fait une certaine de prisonniers. Nos troupes ont repoussé trois attaques ; une dans la nuit du 7 au 8 mai, et deux dans la journée d'hier. Sur le reste du front, combat d'artillerie. »

NEVERS

État civil du 9 mai. — Naissances : André Picard, 11, rue de la Jonction ; Annie Prudent, rue de Paris, 1 ; Gaston Périer, rue de Paris, 1 ; Marie Morlot-Raquin, rue de Paris, 1.

Avis aux membres de la 153e section des médaillés militaires. — En vue de sauvegarder les droits des sociétaires, le président prie instamment tous les camarades de bien vouloir verser le montant de leur cotisation 1940, qui est fixé à 25 fr. pour les membres participants, et 13 fr. pour les membres honoraires médaillés militaires.

Ce versement peut être fait au trésorier, M. Mougne, 29, rue des Perrières, à Nevers, ou par l'envoi d'un mandat au nom personnel ; les Médailles militaires 153e section, 10, rue Claude-Tillier, à Nevers, compte courant postal, Circuits 165-30.

VOUS TROUVEREZ LA FAVORITE

un Grand Choix de Saos de dame — Portefeuilles Truissés de voyage

M. Pessiot, pour Première Communauté Mlle METAUT (Sœur de Mme E. Goby) Bas place Guy-Quaille, Nevers

Vol de linge. — Mme Pannefret Céline, demeurant, 20, impasse Pierre-Neppey, a déposé une plainte au commissariat de police pour vol de linge.

Procès-verbaux. — Des procès-verbaux ont été dressés contre M. Pessiot, boucher, avenue de la Gare, pour n'avoir pas coupé ses lumières ; Prévost Pierre, soldat en permission, pour n'avoir pas coupé ses lumières ; M. Malardier, et le nommé Fourmain Louis, demeurant en rue de Saint-Eloi, ont été surpris par les agents de ronde au moment où ils se battaient, rue Lafayette. Ils ont fait l'objet d'un procès-verbal.

VOGUE

LE MAGASIN FEMININ VOIR ses Bas ses Parures ses Fantaisies et ses PRIX Rue F.-Cambon, Nevers près du marché St-Arille

Trouvés malades. — Le nommé Douvry, demeurant à Nevers, commune de Verennes-les-Nevers, a été trouvé couché sur un tas de saubais et paraissant malade.

Les agents l'ont fait transporter à l'hôpital.

Epaves du 8 mai. — A réclamer : une paire de gants d'enfant ; un capotier.

Communiqué de la mairie. — Le maire de Nevers rappelle aux jeunes gens âgés de plus de 16 ans, actuellement non occupés, qu'ils doivent faire une déclaration, à la mairie de Nevers, avant le samedi 11 mai, dernier délai.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMÉS

à « LA TRIBUNE »

Le conseil général de la Nièvre départementale du travail de la gare ; M. Courau, ancien directeur d'école à Nevers et Gérard Lambert, électricien, à titre de membres ouvriers ; M. Loué, entrepreneur de travaux de peinture, à titre de membre ouvrier ; M. Loué, entrepreneur de travaux de peinture, à titre de membre ouvrier ; M. Loué, entrepreneur de travaux de peinture, à titre de membre ouvrier.

IMPHY

Vol. — Vers 22 h. 30, dimanche dernier, il a été soustrait la somme de 3.000 francs appartenant à M. Lelozor et Mlle Bellin, oncle de M. Lelozor, directeur de cinéma, demeurant à Devay, qui était venu donner une représentation à Impy, dans une salle située rue Edouard-Vaillant.

Le vol a été constaté aussitôt après l'entracte.

Pointe a été déposée à la gendarmerie.

MAGNY-COURS

Réunion des anciens combattants. — L'Union nationale de Jeanne d'Arc les anciens combattants de Magny-Cours sont priés de se réunir, comme les années précédentes, place de la Mairie, à 9 h. 45. Prière de venir en plus nombreux possible. Se munir de l'insigne.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Avis de la Mairie. — En raison du lundi de Pentecôte, jour férié, le marché sera remis au lendemain mardi, la louée toutefois, n'aura pas lieu, cette dernière étant interdite dans tous les départements.

TANNAY

Opérations de la Caisse d'Épargne. — Séance du 28 avril : Versements, 30.165 francs ; Revenus, 27.042 fr. 10 ; Solde, 41.167 fr. 40. Administrateur, M. Antoine Leger.

Séance du 5 mai 1940 : Versements, 10.200 francs ; Revenus, 16.319 francs ; Solde, 57.486 fr. 40. Administrateur, M. Abel Vallette.

Les opérations de la Caisse d'Épargne de Tannay, le dimanche 12 mai, Pentecôte.

Foires et Marchés

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

FOIRE ET MARCHÉ DE SAINT-SAULGE

Vaches suitées, 5.000 à 6.000 fr l'une ; vaches pour l'embranchement, 4.000 à 5.200 fr ; vaches grasses, de 650 à 750 fr ; les 100 kilos : chapons de 3 ans, de 5.000 à 5.200 fr ; agneaux, 12 à 15 fr. le kilo ; moutons, 10 fr. le kilo ; truies grasses, 10 fr. le kilo ; nourrissons, de 500 à 600 fr ; cochons de deux mois, 350 à 450 fr.

Poulets, 45 à 50 fr. pièce ; lapins, 32 à 40 fr. pièce ; dinde, 8 à 9 fr. le kilo ; porc, 12 à 13 fr. le kilo ; beurre, 14 fr. le litre ; œufs, 5 fr. la douzaine ; fromages, 2 et 2,50 pièce.

Dans le Département

AMAZY

État civil du premier janvier au premier mai. — Naissances, 2 ; mariage, néant ; décès, 4. Journée du secours national. Vente des insignes par les enfants de l'école, produit 91 fr.

OZANTE-AV-SIMBERT

Les méfaits du mauvais temps. — Si le régime de l'Allier qui, cette année, a monté à un niveau rarement atteint, a couvert toute la vallée, inondant les prairies gâtées d'annaux, qu'il falloit bien passer au-dessus de la route, entraînant par le courant ; les ruisseaux qui traversent la région d'ordinaire si tranquilles, se mirent eux-mêmes de la partie, inondant les prés, les cultures ; leurs eaux boueuses pénétrèrent dans plusieurs maisons, empiétant également les caves ; notamment au hameau de Saint-Imbert, à la Pastillerie, où les propriétaires durent faire appel aux pompiers qui, avec leur matériel durent procéder à l'épuisement de l'eau qui avait totalement envahi les caves et dépendances de cet établissement.

Don au Bureau de bienfaisance. — M. Jeandet, chirurgien-dentiste à Dilon, a versé une somme de 50 francs au profit du Bureau de bienfaisance.

LA CHARITÉ

La fête du 46e Bat. de Chars. Le lundi de Pentecôte à La Charité. On sait par nos précédents articles que cette fête comprendra l'après-midi, à 14 h. 30, un grand gala sportif au Stade municipal de La Charité dont le football de résistance sera le match de football qui opposera l'équipe du district de La Nièvre à l'équipe du 46e B. C. B.

Les sportifs de la région ont toujours présent, à la mémoire, la superbe match qui, l'année dernière, mit en présence sur ce même stade la toute première équipe du F. C. de Rouen et l'équipe du district. Lundi prochain, le district alignera une équipe bien supérieure ; formée de joueurs tels que : Vauzelles, Imphy, Clamecy, Cosme et La Charité elle sera renforcée par des militaires venant de grands clubs du Nord, Excelsior de Roubaix, Bully, Avion, etc.

Quant au 46e B. C. B., c'est une équipe formée par la plupart de joueurs francs-comtois, avec une poignée de Sochaliens. Au match comme elle est actuellement, peu de meilleures formations francises pourraient lui tenir tête. Bénéficiaire de l'appui du commandant de bataillon, l'entraîneur lui-même, et sous la direction du sympathique lieutenant Gros, elle a acquis une homogénéité qui la rend plus redoutable.

Il y aura donc lundi du beau sport.

Et n'oubliez pas qu'en outre, 100 mètres et 1.500 mètres réunissant tous les militaires, combattants civils et militaires, une épreuve commune aura sa place, et enfin la Fanfare du 46e B. C. B. prêtera son concours.

La soirée, Salle des Fêtes, grand entrée de gala, dont nous reparlerons.

FOURCHAUBAULT

Groupes Artistique du 5e Génie. — Le Groupe Artistique du 5e Génie, qui dirige le lieutenant Clément, donnera le 14 courant, une grande soirée artistique au Central-Cinéma.

Sans entrer dans le détail du programme, nous pouvons affirmer que les amateurs de spectacles, retiennent cette date, mardi 14 courant, en soirée, au Central-Cinéma.

Groupes Artistique du 5e Génie. — Le Groupe Artistique du 5e Génie, qui dirige le lieutenant Clément, donnera le 14 courant, une grande soirée artistique au Central-Cinéma.

Sans entrer dans le détail du programme, nous pouvons affirmer que les amateurs de spectacles, retiennent cette date, mardi 14 courant, en soirée, au Central-Cinéma.

Groupes Artistique du 5e Génie. — Le Groupe Artistique du 5e Génie, qui dirige le lieutenant Clément, donnera le 14 courant, une grande soirée artistique au Central-Cinéma.

Sans entrer dans le détail du programme, nous pouvons affirmer que les amateurs de spectacles, retiennent cette date, mardi 14 courant, en soirée, au Central-Cinéma.

Groupes Artistique du 5e Génie. — Le Groupe Artistique du 5e Génie, qui dirige le lieutenant Clément, donnera le 14 courant, une grande soirée artistique au Central-Cinéma.

Sans entrer dans le détail du programme, nous pouvons affirmer que les amateurs de spectacles, retiennent cette date, mardi 14 courant, en soirée, au Central-Cinéma.

Groupes Artistique du 5e Génie. — Le Groupe Artistique du 5e Génie, qui dirige le lieutenant Clément, donnera le 14 courant, une grande soirée artistique au Central-Cinéma.

LES DERNIÈRES NOUVELLES 4 heures du matin

Communiqué officiel N° 498 DU 9 MAI (soir)

Au cours de la nuit dernière, les actions d'infanterie signalées par le communiqué de ce matin se sont produites sur un front étendu.

L'ennemi a été partout repoussé.

Dans la journée, activité des deux artilleries à l'ouest des Vosges et dans la région de Wissembourg.

UNE DÉCLARATION DE M. KOHT à la presse française

« Une victoire remportée sur l'Allemagne en Norvège faciliterait la victoire définitive »

Paris, 9 mai. — M. Koht, ministre des Affaires étrangères de Norvège, actuellement à Paris, a reçu ses représentants de la presse française. Il a déclaré notamment : « J'ai l'honneur de vous exprimer la gratitude de la Norvège pour la sympathie active qu'elle a trouvée en France et en Grande-Bretagne, sympathie qui s'est traduite par une assistance militaire. « Je ne puis vous cacher l'impression de tristesse que nous avons éprouvée en Norvège, quand nous avons appris l'ordre de rembarquement des troupes alliées, qui avaient pris position sur le sol norvégien. Mais j'ai eu, à Londres et à Paris, ainsi que le ministre de la Défense nationale norvégien, le colonel Luunberg, une série d'entretiens avec les autorités politiques et militaires. Ces entretiens nous ont convaincus que les gouvernements britannique et français feront de leur mieux pour renforcer la coopération entre les forces norvégiennes afin de défendre notre pays et de battre notre ennemi commun. « Je crois utile de dire que, à nos yeux, la possibilité d'une victoire sur la Norvège n'est pas seulement une guerre pour la Norvège mais une guerre pour la cause commune, et en m'exprimant ainsi, je pense non seulement aux idées qui nous unissent, mais aussi au côté militaire de la question, car l'estime que, désormais, la Norvège aura gagnée en tant que grande vainqueur de l'Allemagne. Jusqu'ici, l'Allemagne a été demeurée protégée à l'intérieur de ses frontières. Maintenant, elle est sortie de ses limites. La bataille est ouverte. Il est possible de la gagner. « Cet aspect du problème est pour moi le plus important de la phase de guerre qui s'est déroulée jusqu'ici. Naturellement, après la campagne de Norvège, il faudra continuer la lutte, mais une victoire sur la Norvège faciliterait la victoire définitive. »

nombre de questions qui lui sont posées. M. Koht confirme que la Maison royale est toujours en Norvège. Des rumeurs ont fait croire qu'elle s'était réfugiée en Suède. Il n'en est rien. Nous avons discuté cette question avec notre roi, dont l'existence nous est chère. Il nous a répondu : « Je suis roi de Norvège. J'y resterai jusqu'à la mort. » M. Koht ajoute qu'en ce qui concerne le corps diplomatique, la plupart de ses membres ont pu suivre le gouvernement norvégien quand celui-ci a quitté Oslo. En particulier, le ministre de France est toujours à son poste.

Quelques représentants étrangers cependant ont dû se réfugier en Suède, leur route ayant été coupée par les Allemands. On demande à M. Koht l'importance des forces norvégiennes. Il répond qu'elle est composée de six divisions, sans que le motif division corresponde exactement à l'équivalent français. La division du Nord, la sixième, est toujours intacte. Les effectifs des cinq autres ont été engagés dans la lutte. Un grand nombre de soldats ont pu échapper à l'ennemi allemand. D'autres ont été faits prisonniers ou sont morts. D'autres enfin ont été obligés de traverser la frontière suédoise.

Un vapeur finlandais capturé par les nazis

Londres, 9 mai. — Les armateurs de Nordstrom annoncent que les Allemands saisissent à Bergen le vapeur finlandais « Le Vainqueur », chargé de cellulose et qu'ils ont obligé l'équipage à mener le vapeur dans un port allié. Le vapeur s'échoua près de Stavanger. Les Allemands obligèrent les Finlandais à gagner la terre. L'équipage fut capturé et abandonné le vapeur, considéré comme perdu.

Le déjeuner du Cercle Métropolitain de l'Empire français

Paris, 9 mai. — La 21^e déjeuner-conférence du Cercle Métropolitain de l'Empire français a eu lieu à l'hôtel de ville au Palais d'Orsay, sous la présidence du maréchal Franchet d'Espérey, président d'honneur du cercle, et de M. de Lamoignon, président de la région économique d'Algérie, etc., etc. Après une brève allocution du maréchal Franchet d'Espérey, M. Gaston L. Vuitton, président de la Fédération des Comités du haut commerce de Paris et fondateur de la quinzaine impériale, a énoncé les raisons de cette importante manifestation organisée pour développer une collaboration active entre les métropolitains de l'Empire français.

Un avion à croix gammée abattu par la R. A. F.

Londres, 9 mai. — On annonce au ministère de l'Air : « Peu avant midi, des avions de chasse de la Royal Air Force ont intercepté un appareil ennemi au large de la côte norvégienne et l'ont abattu en mer. »

Un drame de la jalousie en pleine rue de Mulhouse

Mulhouse, 9 mai. — Un drame de jalousie s'est déroulé, hier soir, en pleine rue. Après une vive discussion, un mari abattit sa jeune femme de trois coups de revolver. Le meurtrier a retourné l'arme contre lui et s'est tiré une balle dans la bouche. Il a expiré peu après, après du cadavre de sa femme.

M. Malcom Mac Donald visite le Salon de la France d'Outre-Mer

Paris, 9 mai. — M. Malcom Mac Donald, ministre britannique des Colonies, accompagné de M. Clauson, secrétaire d'Etat, et de l'amiral Bromley, est arrivé ce matin à 11 heures au Bourget, à bord d'un avion militaire. M. Mac Donald a pris part à un déjeuner offert en son honneur par les organisateurs du Salon de la France d'Outre-Mer. Il s'est ensuite rendu à 15 h. 30 au Grand Palais où il fut reçu par MM. Louis Rollin, ministre du Commerce, président du Salon ; Léon Barely, président du comité des expositions, et André Breton, commissaire général, qui lui firent visiter l'exposition. A l'issue de sa visite, M. Mac Donald a conféré longuement avec M. Georges Mandel au ministère des Colonies.

L'Italie fête l'anniversaire de la fondation de l'Empire

Rome, 9 mai. — L'Italie célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la fondation de l'Empire et la « Journée de l'Armée ». Partout dans le royaume des cérémonies militaires ont eu lieu exaltant les vertus guerrières du peuple italien. A Rome, M. Mussolini a procédé devant la tombe du soldat inconnu à la remise solennelle de décorations à des militaires qui se sont distingués au cours des campagnes d'Ethiopie, d'Espagne et d'Albanie.

L'Angleterre va appeler huit nouvelles classes sous les drapeaux

Londres, 9 mai. — Une nouvelle proclamation a été signée aujourd'hui par le roi, prévoyant l'enregistrement en vue de leur appel sous les

Une crise ministérielle est imminente EN ANGLETERRE

Vers la constitution d'un cabinet Lloyd George - Churchill ?

Londres, 9 mai. — Le Daily Mail préconise la formation d'un nouveau gouvernement présidé par M. Lloyd George, dont il loue le discours vigoureux, mordant et réconfortant hier, à la Chambre des Communes.

Le Vice-Premier serait M. Winston Churchill, qui contrôle complètement la stratégie de l'empire. Lord Halifax resterait dans le cabinet de guerre. Sir Archibald Sinclair deviendrait secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et M. Anthony Eden chancelier de l'Echiquier.

M. Herbert Morrison, l'un des chefs travaillistes, serait nommé ministre des Fournitures de guerre.

D'autres postes dirigerait seraient confiés au député travailliste Alexander, qui fut lord de l'Amirauté de juin 1929 à mai 1931 ; à MM. Duff Cooper, Amery, Dalton, Greenwood, Bevin, sir John Anderson et sir Andrew Duncan.

Il se pourrait, toutefois, que M. Chamberlain décide de rester au pouvoir. Il ne serait pas, en effet, convenu que sa démission soit l'unique moyen de réaliser l'union nationale.

On croit pouvoir annoncer que, cette nuit, en dépit de l'opposition de principe à toute coalition avec un cabinet Chamberlain qu'ils avaient manifesté, les travaillistes se seraient quelque peu relâchés de cette attitude.

A la condition que certains ministres importants donnent leur démission, les chefs travaillistes accepteraient maintenant de coopérer avec le Premier.

Le bruit court que plusieurs des ministres visés vont se démettre immédiatement de leur charge en invoquant l'intérêt national. Il n'est pas, en fait, dépourvu de vraisemblance que M. Chamberlain proposerait de constituer un cabinet de guerre restreint. Le Daily Mail redouble de critiques contre le gouvernement. Il l'accuse d'avoir mené toute la guerre avec mépris, en présence d'un ennemi sans scrupule.

Le discours de sir Samuel Hoare n'a aidé en rien le gouvernement. Mais l'affaire de Norvège a révélé le Parlement et la nation. C'est là un gain énorme. Comme le Daily Express, le Daily Herald, travailliste, affirme que le cabinet de guerre restreint proposé par M. Chamberlain n'est qu'un coup d'essai, et qu'il est chargé de cellulose et qu'ils ont obligé l'équipage à mener le vapeur dans un port allié. Le vapeur s'échoua près de Stavanger.

Le roi George a tenu un Conseil privé

Londres, 9 mai. — Le roi a tenu ce matin, à 10 h. 30, un Conseil privé au palais de Buckingham. Lord Stanhope, M. Ernest Brown, M. R. A. Butler et lord Hutchinson étaient présents à la cérémonie.

M. Chamberlain accepte pour le 21 mai un débat sur la conduite de la guerre économique

Londres, 9 mai. — La question de l'ordre du jour de la Chambre des Communes après l'ajournement de la Pentecôte — qui doit commencer ce soir — a été posée ce matin au Premier ministre par M. Attlee. M. Chamberlain indiquant que le 21 mai un débat sur la conduite de la guerre économique était prévu, le chef de l'opposition a demandé, d'une part, l'assurance que, si les événements le commandaient, un débat sur la situation de guerre en général serait organisé pour le 21 mai (jour de la rentrée) ; d'autre part, que des dispositions soient prises pour tenir une séance secrète, si les événements permettent bien pour ce jour le débat sur les deux cas et à indiquer, en outre, que le speaker serait autorisé, comme par le passé, à convoquer la Chambre avant la date fixée pour la rentrée, en cas de nécessité et sur l'avis du gouvernement.

M. Chamberlain a répondu que la situation de guerre en général serait organisée pour le 21 mai (jour de la rentrée) ; d'autre part, que des dispositions soient prises pour tenir une séance secrète, si les événements permettent bien pour ce jour le débat sur les deux cas et à indiquer, en outre, que le speaker serait autorisé, comme par le passé, à convoquer la Chambre avant la date fixée pour la rentrée, en cas de nécessité et sur l'avis du gouvernement.

L'Angleterre va appeler huit nouvelles classes sous les drapeaux

Londres, 9 mai. — Une nouvelle proclamation a été signée aujourd'hui par le roi, prévoyant l'enregistrement en vue de leur appel sous les

drapeaux d'un contingent comprenant approximativement deux millions 500.000 hommes et huit nouvelles classes.

Plus de deux millions d'hommes avaient déjà été appelés, soit à se faire inscrire, soit à rejoindre leur corps.

Aussi la modification n'est envisagée actuellement en ce qui concerne la procédure adoptée jusqu'à présent. Aucun homme ne sera appelé à se faire inscrire avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. Il convient de noter que les 2.500.000 hommes affectés par la nouvelle proclamation comprendront un nombre relativement élevé d'hommes occupant des emplois qui seront maintenus dans leurs fonctions.

M. L.-O. FROSSARD expose dans une allocution les difficultés de la censure française

Paris, 9 mai. — Aujourd'hui, au Cercle Républicain, M. Frossard, ministre de l'Information, a prononcé une allocution.

Il a résumé les difficultés de la tâche cénensaire. D'un côté, il n'a pas voulu donner des consignes d'extrême sévérité par scrupule d'extrême prudence. D'un autre côté, il a déjà beaucoup fait pour la réalisation de son effort et de ses consignes. Il a enregistré avec sérénité des critiques diverses, venant de critiques opposées de l'opinion. Il s'est appliqué à rectifier certaines faiblesses, en pratiquant la traditionnelle sagesse française.

Journaliste, il reconnaît n'avoir pas toujours été tendre pour les Pouvoirs publics. Censeur, il s'est appliqué à harmoniser les méthodes de la censure française et celle de nos Alliés d'Outre-Manche. Mais il y a forcément des divergences. Il a fait valoir le fait que, dans certains cas, la radio anglaise laissait passer certaines nouvelles que nous ne pouvions laisser passer. La censure française est devenue plus répressive que celle d'Outre-Manche.

M. Frossard demande à l'opinion nationale de ne pas être trop impatients. La France a surtout le souci d'opposer la vérité au mensonge des mots ennemis. — On reconnaît que la radio française est déjà en progrès. Mais on ne remonte pas en un jour des mécanismes compliqués d'information. Chaque jour, nous sommes en présence d'un nouveau faisceau de messages militaires, diplomatiques, intérieurs et autres. Rien de cette liberté spirituelle qui nous est aussi chère que la vie et pour laquelle nos soldats se battent.

La difficulté de la tâche ministérielle vient aussi de son extrême diversité. M. Frossard répète ce qu'il a dit hier par radio : « On ne peut pas tout faire. L'ancien parti communiste était devenu par la félonie de ses chefs, l'avant-garde de l'ennemi. »

A la Fédération syndicale internationale

Paris, 9 mai. — Le bureau de la Fédération syndicale internationale s'est réuni à Paris les 7 et 8 mai, sous la présidence d'abord de M. Léon Jouhaux, puis ensuite de Sir Walter Citrine. Le bureau a pris acte d'un exposé du secrétaire général sur son voyage en Scandinavie. Décision a été ensuite prise de mettre à la disposition de la centrale syndicale norvégienne les plus larges concours financiers, pour son activité syndicale ainsi que pour tous autres besoins.

Le bureau a ensuite pris connaissance des rapports présentés au siège de la conférence des pays neutres, tenue le 17 mars dernier à Amsterdam, ainsi que de la réunion du comité syndical franco-britannique ayant eu lieu les 25 et 26 avril derniers à Londres.

Puis le bureau a statué longuement sur la préparation de la session du Conseil général qui aura lieu les 18 et 19 juin prochains à Paris. Cette session sera précédée par une conférence de deux délégués syndicaux des pays neutres et sera suivie par une nouvelle réunion du comité central franco-britannique. D'autre part, la session d'études, décidée l'an dernier par le congrès de Zurich, tiendra sa première réunion.

Le Gérant : A. CARROT.

Renforcement des lois contre les ennemis de l'intérieur en Angleterre

Londres, 9 mai. — A la Chambre des Communes, Sir John Anderson a annoncé qu'il a été jugé nécessaire de compléter les pouvoirs conférés au gouvernement par les lois existantes et lui permettant de lutter contre l'activité des ennemis intérieurs.

Le gouvernement a décidé d'apporter quatre amendements à ces lois, afin de renforcer le pouvoir des autorités ; de lutter contre toute tentative possible de l'ennemi de miner la résistance à toute attaque contre le pays :

1. Les autorités ont le pouvoir d'interner les étrangers non anglais et non peuples de l'empire jusqu'à un résultat victorieux du fait de la guerre.

2. Elles ont le pouvoir de contrôler l'entrée en Angleterre des personnes rapatriées d'un territoire ennemi.

3. Un bill sera bientôt présenté prévoyant la peine de mort dans les cas graves d'espionnage et sabotage.

4. Des règlements seront édictés afin de contrecarrer les effets de la propagande destinée à miner la résolution du peuple anglais de poursuivre la guerre jusqu'à un résultat victorieux.

Le principal de ces règlements prévoit que si une quelconque personne ou organisation s'occupe systématiquement de la publication de textes destinés à provoquer un mouvement d'opposition à la poursuite de la guerre et si les avertissements qui lui ont été adressés restent sans effet, les responsables seront passibles de peines de prison allant jusqu'à sept ans et d'amendes atteignant 500 livres sterling, ou ces deux peines en même temps.

En outre, une nouvelle clause permet au ministre, en attendant le résultat d'un appel en Haute Cour de justice, dans un des cas susdits, d'interdire l'utilisation des presses qui servent à la production des documents.

Réconfort du Soldat

Dans votre prochain envoi, n'oubliez pas l'indispensable : le chocolat de Menthe de Rigoles. Antiseptique, le Rigoles assainit l'eau en lui communiquant une saveur fraîche et agréable. Rigoles... la menthe forte qui réconforte !

Une femme est condamnée à 13 mois de prison pour propos défaitistes

Pontoise, 8 mai. — Au mois de février dernier, la femme Eltabet, épouse Robert, âgée de 27 ans, sans profession, demeurant à Us, avait été arrêtée pour avoir tenu à des militaires, dans un train, des propos défaitistes et antifrançais. Le Tribunal de Pontoise l'a condamnée, aujourd'hui, à treize mois de prison et cent francs d'amende.

Serge de Lenz le cambrioleur mondial, reparait de nouveau devant la justice

Paris, 8 mai. — Serge de Lenz, connu comme cambrioleur mondial, a comparu de nouveau, ce après-midi, devant la 3^e Chambre correctionnelle.

Serge de Lenz, âgé aujourd'hui de 47 ans, était simplement vêtu d'un chandail et d'un veston marron.

HITLER A EU EN NORVÈGE LE BÉNÉFICE DE L'INITIATIVE

S'IL N'A PAS TIRÉ DE LA TRAHISON TOUT LE BÉNÉFICE QU'IL EN ESCOMPTAIT, ELLE LUI A, DU MOINS, PERMIS DE CONQUÉRIR, EN QUELQUES HEURES, DES POSITIONS IMPORTANTES

L'existence d'un plan étudié, alors que les Alliés paraissent avoir hésité quant aux moyens à employer, lui a valu de parer, dans une certaine mesure, à la défaite de sa flotte

Une nouvelle effervescence politique se manifeste chez nous, après le débat des Communes

Paris, 8 mai. — On rapporte que le maréchal Joffre, pressé, lors d'une réunion n'osant, plusieurs années après la guerre, de dire précisément quel était le général qui avait gagné la bataille de la Marne, serait resté longtemps silencieux. Comment, les félicitations constantes son interlocuteur insistait vivement — il n'y a que les femmes pour poser des questions pareilles — le vieux soldat lui aurait dit en souriant dans sa moustache :

« Je ne puis dire expressément que j'ai gagné la bataille de la Marne, mais je sais bien, si elle avait été perdue, qui en serait tenu pour responsable. »

Il est donc normal, humain, que les Alliés ayant éprouvé des mécomptes en Norvège, l'opinion publique en demande des comptes au gouvernement des deux pays, car — ce que l'on ne s'est trompé pas — le tour du gouvernement français viendra de passer à la selle, bien que — comme cela a été rappelé et que l'on aurait pu oublier — dans le feu de la discussion — c'est à l'Angleterre qu'appartenait sur le théâtre norvégien, la direction et l'initiative. Certains affirment que la question politique est, d'ores et déjà, posée au sein du cabinet Paul Reynaud. Mais là n'est point précisément notre sujet pour l'instant.

L'initiative.

Ce que l'on méconnaît — non point volontairement, mais par le fait que l'on est lent de voir immédiatement devant soi, au lieu de rechercher une vue panoramique des événements — ce que l'on méconnaît, disons nous, c'est le fait que l'Allemagne a eu, dans l'affaire norvégienne, ce que l'on nomme l'initiative.

Et c'est extrêmement important, sinon capital, en ce qui concerne, non seulement, le début, mais encore la suite des combats... Nous allons essayer de l'expliquer...

Il est hors de doute — tous les experts militaires sont, là-dessus, d'accord — que le Reich a recueilli, outre le bénéfice d'avoir porté le coup, celui de la longue préparation à laquelle il avait procédé.

La carte de la trahison.

On nous dira que la carte de la trahison, que le chancelier allemand avait, avant toutes autres, jeté sur la tapisserie, n'a pas donné ce qu'il en escomptait, en ce sens que le gouvernement britannique n'a pas immédiatement sombré sous le mépris, le roi Haakon, aidé de son gouvernement et de son Parlement, gardant inconsciemment la direction politique et administrative du pays.

Ce n'est pas nous qui dirons le contraire... Il n'en demeure pas moins que c'est grâce à la trahison que les troupes allemandes ont pu prendre pied en quelques heures à Oslo, à Trondheim, à Narvik, à Bergen, et s'emparer des éléments de défense côtière qui, entre leurs mains, sont devenus des armes contre les Alliés. C'est encore par le moyen de complications intérieures que le Reich était parvenu à introduire à l'avance, des soldats sur le territoire norvégien, les troupes des Alliés ont vu leurs flancs de navires solidement marqués, tout comme les Troyens avant eu surgir des combattants des flancs du fameux cheva introduit dans la cité par Ulysse...

Le plan.

Il est notoire, d'autre part, qu'hormis le plan politique dont nous venons d'évoquer les grandes lignes et qui, comme on l'a vu, n'aboutit qu'en partie, l'état-major allemand avait établi un plan militaire technique, d'invasion de la Norvège. Il ne serait pas surprenant que ce plan eût été dressé depuis longtemps, de

puis avant la guerre et constamment, soigneusement, tenu à jour depuis.

Or, il semble que, en regard, les Alliés soient partis un peu au hasard, en l'absence d'un dessin préconçu, étudié. D'où les lenteurs, les alternatives, les hésitations constantes et, bien entendu, déplorables.

En conclusion, Hitler avait, tout d'abord, bénéficié de l'effet de surprise inhérent à toute opération de « guerre-éclair ». Quand ses soldats sont arrivés en Norvège, la mobilisation de ce pays n'était pas commencée et la trahison de quelques officiers a suffi pour neutraliser la poignée d'hommes qui se trouvaient à ce moment sous les armes. En dépit des mécomptes par lui éprouvés sur le terrain politique, Hitler a eu, dans ce domaine, un plan de pénétration militaire, alors que les Alliés, venus tardivement, auraient encore perdu un temps précieux à délibérer, à choisir entre les moyens à choisir, celui qui présentait le plus de chances de succès, et ainsi le compromis éventuel à conclure à fond leur victoire navale.

A notre tour, maintenant.

Si l'on considère d'un peu haut la discussion ouverte, en ce moment dans l'opinion publique des pays alliés, discussion dont le débat des Communes a constitué un étape, et qui est loin d'être terminée, on voit, déjà elle rebondit chez nous, on convient qu'elle se trouve débarrassée et définitivement, tout porte à le croire, de ce grief jadis articulé par les adversaires du cabinet Paul Reynaud, suivant lequel la France et la Grande-Bretagne auraient, en posant des mines dans les eaux norvégiennes, provoqué l'agression de l'Allemagne contre les nations scandinaves.

C'était chose jugée bien avant que M. Chamberlain ne commençât son exposé au Parlement britannique... On savait — et de telle sorte que personne, dans les rangs de l'opposition, ne s'est avisé de soulever à nouveau la question — que le Reich n'était depuis longtemps décidé à envahir la Danemark et la Norvège.

Barrer la « route du fer ».

De même, personne, en Grande-Bretagne et en France, ne s'avise et probablement ne s'avisera, dans les jours qui vont suivre, de contester l'opportunité de la contre-expédition organisée par les Alliés. Il s'agissait, tout d'abord, de barrer la « route du fer », ensuite de faire en sorte que le Reich ne consolidât pas ses bases navales et aériennes qui lui auraient assuré une position prépondérante dans le nord de l'Europe.

La dessus, tout le monde est, semble-t-il, d'accord. Reste à savoir si l'action une fois engagée, il ne s'est pas produit des flottements, à la fois sur le plan à suivre et sur les moyens, tous éléments qui, retardant une exécution qui, avant tout, devait être rapide, ont permis aux ennemis de réagir comme ils l'ont fait.

C'est sur ce point, plus exactement, sur cet ensemble de points car — est-il besoin d'y insister ! — l'affaire est complexe, que le débat, franchissant la Manche, va se dérouler, chez nous.

Certes, comme l'a noté, hier, M. Léon Blum, « à après les arrangements conclus entre les Alliés, c'est à l'Angleterre qu'appartenait, la direction et l'initiative ».

Cela n'empêchera pas certains de mettre en cause le gouvernement français ; ce qui n'est pas du tout impossible... Est-ce à dire que les manœuvres que l'on avait pu décrier avant les dernières vacances parlementaires vont se dérouler à nouveau ? C'est infiniment probable. D'autant que leurs auteurs ne manqueraient pas de tirer parti et du récent

Les hommes libérés des classes 1912 et 1913 ne seront soumis qu'à la contribution de 5 %

Paris, 9 mai. — Le ministre des Finances communique :

Le ministre de la Défense nationale et de la Guerre a décidé de renvoyer dans leurs foyers, à compter du 11 mai 1940, les hommes des classes 1912 et 1913.

En conséquence, conformément aux dispositions régissant la contribution nationale extraordinaire, les hommes appartenant à ces classes ne seront, une fois rendus à la vie civile, soumis à cette contribution qu'à un taux normal de 5 %. En outre, à compter du 1^{er} mai, pour les hommes appartenant ou rattachés à ces classes qui n'étaient pas mobilisés et considérés jusqu'à présent au taux de 15 %.

Le ministre italien Pavoljni est à Berlin

Frontière allemande. — Le service de presse allemand destiné à l'étranger annonce que M. Alessandro Pavoljni, ministre italien de la Culture populaire, est arrivé à Berlin. Le docteur Goebbels a reçu M. Pavoljni, ainsi que sa suite à la gare. Il sera l'invité du docteur Dietrich, chef de la presse du Reich ainsi que de représentants de l'Etat du parti et de l'armée.

L'espionnage en Hollande

Amsterdam, 9 mai. — Le service des recherches de l'état vient d'annoncier une importante affaire d'espionnage. A la suite de cette découverte, un certain F... bien connu dans les milieux financiers et commerciaux a été arrêté à Haarlem. D'autres les premiers renseignements, il s'agit d'un affaire d'espionnage dans le domaine économique en faveur d'un certain M... D'après ce qui est fort probable que l'inculpé a bénéficié de certaines complications. L'enquête des autorités s'étend également à certains milieux d'Amsterdam.

Foires et Marchés

Marché de la Villette (De notre correspondant spécial)

Gros bœufs. — Charollais, nivernais, bourbonnais, berrichons extra, 7,90 à 8,40 ; bons bœufs blancs, 7,70 à 8,20 ; ordinaires, 7,30 à 7,80 ; gros bœufs blancs, 11 à 12 ; leirs extra, 7,70 à 7,90 ; bons, 7,50 à 7,70 ; ordinaires, 7,20 à 7,40 ; veaux gras de toutes races, 6,70 à 7,10.

Génisses. — Blanches, 8,40 à 8,80 ; rouges, 7,90 à 8,40 ; grises, 7,80 à 8,20 ; ordinaires de toutes races, 7 à 7,50.

Taureaux. — Jeunes extra, 7,30 à 7,80 ; bons, 7 à 7,50 ; ordinaires, 6,40 à 6,90.

Vaches. — Jeunes extra, 7,30 à 7,80 ; bonnes, 6,80 à 7,20 ; ordinaires, 6,30 à 6,70 ; viande à saucisson, 4,50 à 5,50.

Moutons. — Vente toujours active à des prix fermement établis, cependant les cours paraissent moins tendus que par le passé. Veaux extra du Gâtinais, au détail à la livre nette, 8,90 à 9,60 ; au détail, 8,90 à 9,60 ; ordinaires de ces régions, 7,20 à 8,40 ; Tourangeaux de Richelieu, Maure, 8,80 à 8,90 ; Loches, 7,80 à 8,20 ; extra de France, 8,50 à 8,80 ; veaux communs de toutes races, 7,40 à 7,80 ; Bretons, 6,70 à 6,90.

Arrivages par départements : Puy-de-Dôme, 10 porcs ; Alier, 10 bœufs, 5 vaches ; Saône-et-Loire, 10 bœufs, 10 vaches.

Cours des Halles de Paris

Beurre. — Arrivages : 24.000 k. des Laiteries Coopératives Industrielles, Normandie 17 à 27 le k. Charente, Poitou, 20,70 à 20 ; Normandie, 16 à 20 ; Bretagne, 15 à 22.

Arrivages : 50.000 k. de Picardie et Normandie, 200 à 200 le 1.000 ; Bretagne, 570 à 700 ; Poitou, Centre, 650 à 800 ; Auvergne, Midi, néant ; outre-mer, néant.

débat des Communes et des événements ministériels qui ne manqueraient pas de se produire en Grande-Bretagne. Les moines que l'on puisse dire est qu'elle est inopportune, car le moment actuel, qui peut être celui d'événements extérieurs considérables, serait particulièrement mal choisi pour ces sortes de choses. Francisque LAURENT.